



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Épargne

→ points de vente
< et = 2 ETP...

Juillet 2010.

La casse de notre outil de travail → ACTE 2 ... sur fond d'un « Massacre en Creuse » !

→ le point III-3 de l'ordre du jour du Comité d'Entreprise du 9 juillet 2010 portait sur :
« *Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du réseau d'agences de la CEPAL* ».
Au travers de cette question, la Direction nous a dévoilé ses intentions sur l'avenir de nos plus petits points de vente, ainsi que quelques autres annonces comme des déclassements d'Agences en Points de Vente (PDV)...
A cette occasion, la Direction a élargi le périmètre de ses travaux, périmètre qui ne portait que sur les agences unipersonnelles dans le premier acte (*Cf. notre tract de sept. 2009 « Une partie de notre outil de travail véritablement sacrifiée ! »*). De plus, il apparaît que le fil rouge de départ (*au 01/01/11, plus aucun point de vente < 2 ETP*) ne soit plus un critère bloquant, **le conseil pouvant être prodigué à 1 seul salarié !** Ce n'est pas pour cela que le massacre est moins important... à vous de juger :

Rappel de la casse précédente.

* Fermeture de 19 PDV sans potentiel : 17 PDV unipersonnels Jaligny, Neuilly le Réal, Ebreuil, Châteaugay, Royat, Volvic, Oradour/Vayres, Montmarault, Chénérailles, Vallon en Sully, Rosières, Retournac, Paulhaget, Donzenac, Meyssac, Ydes, Treignac + 2 PDV spécifiques : Limoges Jaurès, Ussel Gare.

Pour les autres, une étude complémentaire devait être effectuée : investissements, rentabilité suppl.,...

* Passage à 2 ETP de 8 PDV à potentiel avéré ou estimé (*période de test*) : Aigueperse, Courpière, Maringues, Puy Guillaume, Bas en Basset, St Julien-Chapteuil en alternance avec Vorey, Seilhac.

* Statu quo « horaires » pour 5 PDV : Gouzon, Bonnat, Chatelus, Saint-Vaury, Magnac-Bourg.

* Modification des horaires des 16 autres PDV unipersonnels : Lurcy Lévis, Souvigny, Le Mayet de Montagne, La Bourboule, Rochefort, Saint-Georges de Mons, Châteauneuf la Foret, Chateauponsac, Ahun, Bénnevent l'Abbaye, Arlanc, Saugues, Cunlhat, Saint-Flour Sainte-Christine, Pleaux, Meymac.

En résumé, lors de la 1^{ère} vague, la Direction a décidé la fermeture de 19 PDV, le passage à 2 ETP de 8 PDV, des modifications d'horaires pour 16 PDV et le maintien d'un statu quo « horaires » sur 5 PDV.

Suivi des 1ères fermetures :

Pour l'instant, la Direction semble satisfaite que les pertes engendrées (*clôtures de comptes = 5,3% en moyenne avec qq. PDV ≈ 10%*) soient inférieures à ses prévisions (*entre 15 et 20% mais avec qq. PDV à 30%*)...

☛ Commentaires : les fermetures semblent cependant trop récentes pour en tirer un réel enseignement, d'autant que des départs de clients bancarisés sont également constatés.

Les nouvelles options proposées (projet Direction) :

Ce projet dépasse le seul cadre des 46 points de vente unipersonnels existants au 01/01/09. Certains projets ne pourront être mis en place que lorsque d'autres aménagements (*travaux notamment*) seront finalisés. Dans les déclassements d'Agence en PDV, il y a des suppressions de DA et de DAA, des créations de RA et, le cas échéant, des changements de classifications pour les Agences d'accueil dont l'effectif s'accroît.

* Groupe Bourbonnais => qui comptait 31 PDV au 01/01/09 dont 10 unipersonnels, tomberait à 26 PDV.

Lurcy-Lévis et Le Mayet de Montagne fermeraient.

Saint Germain des Fossés et La Monnerie Le Montel seraient maintenus avec 2 ETP.

Bourbon l'Archambault serait rénové pour passer à 3 ETP, ce qui autoriserait une alternance avec Souvigny (*non ouvert 2 matins*). Les 2 PDV pourraient fonctionner à 1 ETP sur certaines plages « conseil ».

Lapalisse devient un PDV, rattaché avec Le Donjon à Cusset. St Germain est rattaché à Vichy Clémenceau.

* **Groupe Clermont** => qui comptait 35 PDV au 01/01/09 dont 6 unipersonnels, tomberait à 30 PDV.

Saint Georges de Mons et Rochefort Montagne fermeraient.

Le Cendre, Cora Lempdes, Carrefour Issoire, Romagnat, Ceyrat seraient maintenus avec 2 ETP.

Châtel Guyon passerait de 1,8 à 2 ETP. **La Bourboule** passerait à 2 ETP dont un conseiller mobile (*rendez-vous certains après-midis à domicile sur les territoires La Bourboule/Rochefort/Le Mont Dore*). Là encore le PDV fonctionnerait à 1 ETP sur certaines plages « conseil ».

* **Groupe Limoges** => qui comptait 28 PDV au 01/01/09 dont 3 unipersonnels, tomberait à 26 PDV.

Pas de [nouvelle] fermeture. **Eymoutiers** serait maintenu avec 2 ETP.

Nieul, Oradour sur Glane, Le Palais sur Vienne, Nantiat (*après travaux*) passeraient à 2 ETP.

Magnac Bourg serait aménagé (*statu quo avant*) pour passer à 2 ETP, ce qui autoriserait une alternance avec **Châteauneuf la Forêt**. Les 2 PDV pourraient fonctionner à 1 ETP le vendredi et ne pas être ouverts en alternance les autres jours (*le mercredi pour Magnac et les mardi-jeudi-samedi pour Châteauneuf*).

Dès l'alternance mise en place, **Magnac Bourg** sera rattaché à St Léonard. L'espace Habitat de Limoges sera renforcé +1 ETP.

* **Gpe Marche Combrailles** => qui comptait 32 PDV au 01/01/09 dont 10 unipersonnels, tomberait à 25 PDV.

Bonnat, Châtelus Malvaleix (*installation d'1 GAB*), **Ahun, Felletin, Saint-Vaury** (*domiciliation de l'agence mobile*) fermeraient. **Le Dorat, Auzances, Dun Le Palestel, Cosne d'Allier** seraient maintenus avec 2 ETP. **Saint-Eloy Les Mines** resterait, comme actuellement, à 2 ETP temps partiel.

Bénévent l'Abbaye et Châteauponsac pratiqueraient l'alternance (*ouverts 5 x $\frac{1}{2}$ j chacun*). Les 2 PDV fonctionneraient à 1 ETP sur certaines plages « conseil » (*2 x $\frac{1}{2}$ j chacun sur les 5 x $\frac{1}{2}$ j d'ouverture*).

Bellac devient un PDV, rattaché avec **Le Dorat, Châteauponsac et Bessines** à La Souterraine.

Création (*test sur 12 mois*) d'une **agence mobile** : 1 RA + 2 GC en mission rayonnant chacun sur un territoire dédié (*Bonnat, Châtelus, Ahun, Saint-Vaury*) autour de Guéret. Attente : 4 RDV / jour => 18 RDV / semaine.

* **Groupe Margeride Velay** => qui comptait 35 PDV au 01/01/09 dont 10 unipersonnels, tomberait à 30 PDV.

Cunlhat fermerait. **Craponne/Arzon, Massiac, Saint-Just Malmont, Saint-Didier en Velay, Murat, Saint-Paulien** seraient maintenus avec 2 ETP. **Costaros, Dunières, Tence** passeraient à 2 ETP.

Saint-Flour Sainte Christine serait transformé en point de vente conseil [uniquement] avec 1 GC Pro et 1 GC.

Arlanc / Olliergues (2 ETP / 2 PDV) et **Saugues / Langeac** (5 ETP / 2 PDV) pratiqueraient l'alternance. Les effectifs varieraient respectivement entre 0* et 2 ETP et entre 1 et 4 ETP. Hormis Langeac, les 3 autres PDV fonctionneraient à 1 ETP sur certaines plages « conseil ».

0* => **Arlanc** (*vendredi*) et **Olliergues** (*mardi-mercredi-samedi*) seraient fermés les matins.

Bellac devient un PDV, rattaché avec **Le Dorat, Châteauponsac et Bessines** à La Souterraine.

* **Gpe Monédières Jordanne** => qui comptait 37 PDV au 01/01/09 dont 7 unipersonnels, tomberait à 30 PDV.

Pleaux, Meymac fermeraient. **Maurs, Riom es Montagne, Chalus, Nexon, Pompadour, Egletons** seraient maintenus avec 2 ETP. **Vic sur Cère** resterait, comme actuellement, à 2 ETP temps partiel.

Bort les Orgues profiterait du rattachement à Ussel pour être renforcé à 2,5 ETP.

Mauriac devient un PDV rattaché à Aurillac Marmiers. **Bort les Orgues et Riom es Montagne** sont rattachés à Ussel Clémenceau.

❖ **Commentaires** : la 2^{ème} vague conduirait à fermer directement 12 nouveaux PDV dont un qui n'était pas unipersonnel !

Même si ce nombre est moins que prévu initialement, et se trouve « camouflé » dans l'intégration des PDV dont l'effectif est au plus égal à 2 ETP, la pilule est amère. Se désengager du territoire à cette ampleur et vitesse est irresponsable...

De plus, si certaines options trouvent leur logique, d'autres ne sont guère compréhensibles, que ce soit la création de l'agence mobile qui condamne de fait les PDV du même territoire qui sont « poussés » vers la sortie par ce gadget de substitution, ou que ce soit les évolutions qui n'aboutissent pas comme les chiffres le laisseraient à penser, l'exemple de Magnac est significatif car ce PDV doit absolument passer à 2 ETP tout en restant permanent (ouverts tous les jours).

Pour nous, il est clair que certaines situations doivent absolument être revues...

le CE devra tout mettre en œuvre pour que cela soit ainsi !

Vos représentants SPBA/CGT. Contact : spbacgt.cepal@free.fr

- BARASINSKI Alain

- LAVEISSIERE Patrick

- MALDAN Bruno (R.S.)